

Fédération Santé et Action Sociale CGT Union Fédérale de la Santé Privée



Montreuil, le 16 février 2017

MOTION DE SOUTIEN

A toutes et tous,

Notre camarade Éric LACOSTE, Secrétaire général de la CGT du Centre d'Hémodialyse Languedoc Méditerranée, est convoqué par sa Direction pour un entretien préalable en vue d'une mesure disciplinaire. Mais que lui reproche-t-on, si ce n'est son implication syndicale ?

Depuis de nombreuses années, M. Lacoste est un fervent défenseur des Droits et conseiller du salarié, mais également un élu dans son établissement.

Il est, non seulement pour le secteur de la santé dont il dépend, mais également pour beaucoup de travailleurs et représentants du personnel de tout horizon une ressource, reconnu et apprécié pour son engagement et sa disponibilité.

M. Lacoste n'a de cesse le souhait de faire respecter les droits et conquis sociaux de toutes et tous et défendre les bonnes conditions de travail de chacun.e.

Ce n'est pas la première fois que M. Lacoste est mis à mal par sa Direction. Pour rappel, le dossier de l'amiante a déjà valu à ce camarade d'être licencié en 2008, puis réintégré en 2010 dans l'entreprise suite à des décisions de justice.

Est-ce le dossier porté et gagné par M. Lacoste au sujet du non versement d'une prime d'assiduité à des salariées en congé maternité qui fait aujourd'hui jurisprudence ou l'inscription à l'ordre du jour du CHSCT "Point sur l'exposition des salariés à l'amiante » qui sont les raisons de cette nouvelle attaque contre lui ?

C'est pourquoi, nous, représentant.e.s du syndicat CGT de	
(inscrire le nom) située à	(ville et département)
soutenons M. Lacoste dans son implication auprès des salarié.e.s et nous engageon	s à agir pour le respect
des libertés syndicales.	
Fait à(Ville), Le	
Pour le syndicat CGT :	
Nom et prénom :	
Responsabilité syndicale :	

Pour toute information complémentaire, merci de joindre : clothildeollier@gmail.com - 06 51 55 23 69.